

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 17 (1957)

Rubrik: Administration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revues et pour la décoration de vitrines. La Télévision en est encore ici à ses débuts; nous avons néanmoins pu y faire projeter 5 films de l'ONST. 17 168 prospectus, 3250 affiches et affichettes ont été distribués à notre clientèle privée et aux bureaux de voyages; les cartes postales en faveur des saisons d'été et d'hiver ont également été envoyées aux agences de voyages et à des particuliers. Les 4 vitrines de notre agence sont régulièrement changées chaque mois et nous vouons nos plus grands soins à leur bonne présentation. 3500 exemplaires de la revue « Suisse » sont partis à des adresses choisies. Notre agence a répondu à 28 331 demandes de renseignements verbales et à 1996 demandes par écrit; elle a remis du matériel de propagande pour la décoration de plus de 150 vitrines d'agences de voyages, de magasins d'articles de sports, de grands magasins et de succursales de vente de la fabrique de chaussures Bally. Plusieurs de ces vitrines ont été installées entièrement par ses soins. Les agences de voyages ont été visitées à tour de rôle, ce qui nous a fourni l'occasion de répondre à des désirs particuliers ou de satisfaire à de nombreuses demandes spéciales.

VI. Administration

1. Organes

a) Membres

A la fin de l'année 1957, le total de nos membres s'élevait à 339 contre 343 à la fin de l'année précédente.

La dix-septième assemblée générale annuelle s'est tenue à Locarno, les 14 et 15 mai, sous la présidence de M. le Dr h. c. Armin Meili, président. Nous avons tenu à associer nos membres à la célébration du 75^e anniversaire du tunnel du Gothard et avons organisé, à cet effet, le transport des 240 participants en train spécial, puis en cars postaux fort aimablement mis à notre disposition par les CFF

et les PTT. Au sommet du Gothard, le professeur Emil Egli a présenté un remarquable exposé sur l'histoire du col.

Le rapport annuel et les comptes de 1956 ont été approuvés à l'unanimité, de même que les directives pour la propagande présentées par M. le Directeur Bittel qui fit ensuite un exposé, suivi avec intérêt, sur la propagande touristique suisse vue par les légations et consulats de Suisse à l'étranger. L'assemblée a voté à l'unanimité une modification de l'article 16, alinéa 1) des statuts portant de 10 à 11 le total des membres constituant le Bureau, en dehors du Président. Cette décision a été approuvée par le Conseil fédéral dans sa séance du 7 janvier 1958.

b) *Comité*

Le Comité a tenu deux séances. Le 27 mars, il s'est réuni à Berne pour l'examen du rapport d'activité et des comptes de 1956, ainsi que celui du budget de 1957. La composition du Comité pour la période 1957/1959 a été approuvée et le vice-président, M. Gabriel Despland, député au Conseil des Etats, de Lausanne, réélu. La seconde séance du Comité a eu lieu les 23 et 24 octobre à Neuchâtel pour l'examen, entre autres objets, du programme d'action pour l'hiver 1957/1958 et l'adoption du rapport de la Direction.

Le Comité a enregistré avec regret le décès de deux membres, M. Ernest Fell, président de la Fédération suisse des cheminots, à Berne, et M. Arnold Paul Boss, directeur de l'hôtel Spiezerhof, à Spiez, suppléant du représentant de l'Office du tourisme de l'Oberland bernois. Ces deux personnalités, qui ont voué un vif intérêt aux travaux de notre organisme, ont été remplacées respectivement par MM. Hans Düby, conseiller national, secrétaire général de la Fédération suisse des cheminots, et W. von Siebenthal, Hôtel Bernerhof, à Gstaad.

c) *Bureau*

Le Bureau a tenu six séances, les 11 janvier, 28 février, 27 mars, 21 juin, 30 septembre et 12 décembre 1957.

Il s'est prononcé sur le recrutement de nouveaux membres, en faisant appel à quelques offices de tourisme locaux et entreprises de transport qui bénéficient largement de nos efforts sans verser la moindre contribution. Un barème a été établi pour la perception d'une taxe allant de Fr. 50.— à Fr. 200.— par an auprès des stations et entreprises qui n'entrent pas en considération pour une incorporation en qualité de membre avec le minimum requis de Fr. 250.—. Le problème d'une augmentation de la contribution annuelle des membres a également été étudié.

Le Bureau s'est occupé de l'installation de notre agence de Madrid, de la présentation du Pavillon du tourisme suisse à l'Exposition Universelle de Bruxelles et il s'est prononcé sur les candidatures des nouveaux membres; nous avons salué à cet égard l'admission des associations suivantes :

Ufficio Informazioni « Pro Ascona », Ascona

Navigazione Lago Maggiore, Locarno

Cie du Chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey-Champéry, Aigle.

Association des maisons d'enfants, instituts et pensionnats de Villars-Chesières-Arveyes, Villars-sur-Bex

« ELVIA », Versicherungsgesellschaft, Zurich

Reisebureau A. Kuoni AG., Zurich

Taxi-Zobrist, Kloten.

Les pourparlers engagés avec les groupements intéressés au tourisme routier ont abouti à une contribution annuelle de Fr. 200 000.— et à l'entrée au sein du Bureau de leur mandataire, M. Kurt Haeblerlin, directeur général de l'ACS. En liaison avec nos efforts, les démarches effectuées par le Département fédéral des postes et chemins de fer par une circulaire datée du 20 juillet 1957 adressée aux autorités communales et cantonales pour les engager à renforcer leur contribution ont donné de bons résultats dans l'ensemble, quelques destinataires devant encore se prononcer; signalons le canton de Vaud qui voit sa représentation au sein du Comité portée de 2 à 3 membres et le canton des Grisons qui s'est assuré une représentation au sein de cette même autorité. Les pourparlers continuent et nous

espérons obtenir des résultats très satisfaisants grâce, notamment, à l'appui de l'Office fédéral des transports. En outre, le Chemin de fer rhétique et le chemin de fer des Alpes bernoises (BLS) ont fortement augmenté leur contribution annuelle.

2. Personnel

L'effectif du personnel de l'ONST au 31 décembre 1957 s'établit comme suit :

Zurich	39 (39)	
Agences	199 (192)	dont 8 (5) volontaires
Total	238 (231)	y compris les volontaires
ou	230 (225)	employés à postes fixes

Effectif des agences au 31 décembre 1957 :

Amsterdam	16 (16)	
Bruxelles	19 (17)	dont 1 volontaire
* Buenos Aires	4 (4)	
* Le Caire	4 (4)	
Francfort	19 (18)	dont 1 volontaire
Arosa Line	1 (1)	
* Copenhague	1 (1)	
* Lisbonne	4 (4)	
Londres	37 (37)	dont 1 volontaire
* Madrid	4 (3)	
Milan	9 (8)	dont 1 volontaire
New York	21 (21)	dont 1 volontaire
Nice	3 (3)	
Paris	30 (30)	dont 2 volontaires
Rome	7 (7)	
* San Francisco	5 (4)	
Stockholm	7 (7)	dont 1 volontaire
Vienne	8 (7)	

* Sans vente de billets.

(Les chiffres entre parenthèses donnent l'effectif de l'année précédente.)

L'effectif du personnel a augmenté de 7 unités depuis 1956, car nous avons engagé quelques jeunes gens comme volontaires. En leur donnant l'occasion de travailler pendant deux ans dans plusieurs de nos agences, nous espérons pouvoir ainsi assurer une nouvelle volée d'employés capables.

Pour faire face à l'important trafic saisonnier de nos agences, nous avons engagé, en 1957, 27 employés temporaires. Les CFF en ont mis 21 à notre disposition, le Chemin de fer rhétique 1 et 5 furent recrutés sur place. Ces aides temporaires se répartissent comme il suit entre les diverses agences :

Bruxelles	7
Londres	3
Milan	1
Paris	14
Rome	2

Les employés volontaires nous ont permis de réduire de 3 unités l'effectif du personnel temporaire. L'été prochain, d'autres économies pourront être réalisées dans ce secteur.

La formation du personnel de nos agences à l'étranger est toujours plus poussée et nous avons mis sur pied, l'an dernier, trois voyages d'étude : le premier au Tessin, le second au Bernerland, le troisième à Bâle, dans le Jura bernois et dans les cantons de Neuchâtel et Fribourg. Il nous est agréable de dire ici nos sentiments de gratitude envers les offices de tourisme régionaux et locaux et les entreprises de transport locales qui ont aimablement prêté leur concours à cette occasion.